Et si le système de santé repartait du bon pied pour les diabétiques

Trop de complications, pas assez de prévention !

Une personne diabétique a 7 fois plus de risque d'être amputée comparé à la population non diabétique. En France, en 2013, plus de 20 000 diabétiques ont été hospitalisés pour une plaie du pied dont près de 8000 pour une amputation. Ces complications ne sont pas à négliger : elles représentent non seulement un handicap et un risque grave pour le patient et pour sa qualité de vie ; mais aussi un coût supplémentaire pour notre système de santé : 803 millions d'euros. Face à ce constat, la Fédération française des diabétiques appelle à des réformes, à savoir :

- réviser la formation initiale et continue des professionnels médicaux et paramédicaux sur les complications podologiques du diabète
- renforcer l'information et la prévention de ce risque auprès des patients et des professionnels de premier recours
- améliorer le parcours de soins ambulatoire en cas de plaie ou avant sa survenue pour éviter l'amputation et / ou l'hospitalisation
- rendre systématique le repérage par le médecin généraliste ainsi que l'orientation vers le podologue ou les autres experts de cicatrisation.

Le renoncement aux soins podologiques révélateurs des inégalités de santé

L'avance des frais constituent un véritable frein pour les patients précaires. 18% des personnes diabétiques renoncent à des soins liés au diabète à cause du coût et ce renoncement concerne au premier chef, les soins podologiques . En 2013, parmi les personnes de moins de 60 ans, les hospitalisations pour amputation d'un membre inférieur et plaies du pied étaient respectivement 1,5 fois et 1,4 fois plus fréquentes chez les personnes diabétiques bénéficiant de la CMU-C . A l'heure où seulement 30 % des podologues pratiquent le tiers payant, la Fédération Française des diabétiques appelle à une généralisation rapide et effective de cette réforme majeure, prévue en 2017 pour les personnes en ALD : le tiers-payant.

Améliorer le maillage territorial des centres experts de cicatrisation

A ces disparités socio-économiques s'ajoutent des disparités régionales : à population égale, cinq fois plus d'hospitalisation pour plaie du pied diabétique sont à dénombrer en Nord-Pas-de-Calais comparé à la Corse. Afin de combler ces disparités, il est nécessaire de développer les centres experts de cicatrisation pour améliorer leur maillage territorial et de facto améliorer la prise en charge ambulatoire du risque podologique.

Ce que veut la Fédération

A l'heure où les négociations conventionnelles entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins se poursuivent, la Fédération Française des Diabétiques réclame :
- une consultation de prévention par an pour toutes les personnes diabétiques chez un podologue conventionné,
- la mise en place du tiers-payant rapide pour tous les podologues-une meilleure coordination ville/hôpital/ville.

[1] *Pour une meilleure prise en charge ambulatoire du risque podologique chez le patient diabétique, Mars 2016, Assurance Maladie*
[2] *BEH, Novembre 2015*